

Chantiers de rentrée

C'est la rentrée et les activités reprennent de façon intense tant au Conseil Général qu'au Conseil Régional. Au-delà du travail habituel, 3 chantiers particuliers me préoccupent.

La déviation de Saint Jean Pied de Port

Le 17 juillet dernier, j'ai invité les Maires concernés pour rouvrir ce dossier étouffé par le débat sur la Transnavarraise. En présence du nouveau Président de la Commission des infrastructures et du staff technique du Conseil Général. Personne, cette fois, n'a boudé la réunion et c'est un point positif. Et tout le monde est tombé d'accord pour faire de ce dossier un dossier prioritaire. De même que pour dire qu'aucun tracé qui pourrait de près ou de loin ressembler à une esquisse de Transnavarraise ne serait acceptable pour le canton de Saint Jean Pied de Port. Enfin ! On se concentrera sur les besoins locaux et sur les vocations de notre territoire. Saint Jean Pied de Port est une ville de destination, surtout en été. La circulation dense occasionnée par tous ceux qui veulent y entrer ou en sortir nécessite à la fois qu'on tienne compte des aménagements de centre ville que la municipalité a en projet et qu'on permette à la circulation locale de ne pas être piégée dans les encombrements. En ce sens, il convient bien de traiter d'abord les circulations transversales des axes vers Baigorry ou Bayonne d'une part et Saint Palais d'autre part. Les comptages de véhicules dans les différents axes méritent d'être actualisés ; ils le seront d'ici la fin de l'année et l'analyse des flux et les motivations des déplacements constitueront une base pour les propositions à établir. A partir de quoi, au premier semestre 2009, un nouveau document de concertation sera établi. Au cours du second semestre 2009, auront lieu les débats publics indispensables, les avis des municipalités concernées et la discussion au Conseil Général.

L'organisation touristique

La période 2000-2007 a été celle des pôles touristiques ruraux inscrits au Contrat de Plan Etat-Région. L'actuel Contrat de Projets ne prévoit pas de crédits d'Etat significatifs en matière de tourisme. Par contre, la Convention interrégionale de Massif est basée sur deux piliers : l'agropastoralisme et le tourisme. La Montagne basque qui vient d'élaborer une charte retenant entre autres ces deux mêmes piliers de développement pourrait constituer un pôle touristique de montagne. Tel était le sens de la réunion du 21 juillet à Ispoure regroupant les offices de tourisme de Saint Palais, Garazi-Baigorry, et Mauléon-Tardets, les communautés de communes du Pays-Basque intérieur, le Conseil Régional, le Conseil Général et le Commissariat à l'aménagement des Pyrénées. Avec l'assentiment de tous, une candidature à la politique des pôles touristiques du Massif est en préparation et devrait être examinée au mois de novembre. Il s'agit ici de coordonner, de faire converger l'action des différents offices de tourisme et de rendre visible un territoire cohérent dans un contexte de plus en plus concurrentiel. Une telle structuration pour la montagne béarnaise à partir d'Oloron et ses vallées serait également prometteuse. J'en ferai la proposition à Oloron le 18 septembre.

L'abattoir de Saint Jean Pied de Port

C'est un des rares abattoirs publics sur la chaîne des Pyrénées à connaître un développement continu. Porté par un syndicat intercommunal regroupant 44 communes, il est un outil économique de toute première importance au cœur d'un bassin significatif de production. L'idée d'un abattoir ovin départemental n'a pas eu de suite. Il est donc devenu urgent de développer une vraie ligne de traitement de la filière ovine à Saint Jean Pied de Port. Et d'apporter une valeur ajoutée consistante au territoire. Les esprits ont mûri et les différents acteurs seront appelés dans les prochains jours à faire preuve de leur détermination. Ils pourront compter sur la mienne, jamais démentie depuis l'époque où, à tort, les pouvoirs publics manifestaient le désir de réduire à néant cet abattoir.

François MAITIA

6 septembre 2008